**Objet :** Dépistage salivaire - Population cible

Madame, Monsieur,

Les sollicitations de dépistage salivaire sont de plus en plus nombreuses par la population et les médecins généralistes.

Une attention particulière vous est demandée **afin que soient respectées les recommandations relatives au dépistage salivaire** :

de la HAS :

https://www.has-sante.fr/jcms/p\_3237053/fr/tests-rt-pcr-salivaires-la-has-etend-leur-utilisation-et-definit-les-modalites-pratiques-de-realisation

et

de la Société française de microbiologie (SFM) : https://www.sfm-microbiologie.org/wp-content/uploads/2021/02/Avis-SFM-salive-SARS-COV-2-V2- -MAJ-fev-2021- -def-21022021.pdf

Le test RT-PCR nasopharyngé possède aujourd'hui les meilleures performances cliniques. Il reste la référence chez les patients symptomatiques.

Le prélèvement salivaire est indiqué en première intention dans le cadre d'un dépistage <u>itératif ciblé</u> à large échelle sur <u>population fermée</u> (écoles, collèges, lycées, universités ou personnels d'établissement de santé ou d'Ehpad ...).

La HAS est favorable aux tests salivaires et à leur remboursement, pour les personnes symptomatiques ou les personnes contact pour lesquelles **le prélèvement naso-pharyngé est difficile voire impossible**.

Bien cordialement,

La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire (CRAPS)

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

05.57.01.47.91

ars33-crise@ars.sante.fr